



MISE EN PLACE D'UN FINANCEMENT BANCAIRE COMPLÉMENTAIRE DE 60 M€

Le Groupe Bastide a conclu un accord avec son pool bancaire, au sein du crédit syndiqué, pour un financement complémentaire de 60 M€ sur la tranche de crédit à tirage (Revolving Credit Facility) in fine 2023, qui passe ainsi de 80 M€ à un maximum de 140 M€.

Ce financement complémentaire a également permis d'améliorer à la marge le coût de l'ensemble de la dette du crédit syndiqué. Les financements sont conditionnés au respect d'un ratio dettes financières nettes/Ebitda maximum de 4,0 (avec retour à 3,5 lors de l'exercice suivant).

Avec cette opération, le Groupe Bastide renforce sa capacité à poursuivre sa politique de croissance externe ciblée afin de renforcer ses positions sur ses métiers stratégiques.

Cet accord a été conclu avec Natixis en qualité de coordinateur et arrangeur, Société Générale Corporate Investment Banking en tant qu'arrangeur et le pool bancaire constitué de 10 établissements. Les partenaires bancaires renouvellent ainsi leur confiance dans les perspectives du Groupe dans les prochaines années.

Contact Groupe Bastide

Vincent Bastide/Olivier Jourdanney au +33 (0)4 66 38 68 08
www.bastide-groupe.fr

Contact Actus Finance

Guillaume Le Floch
Nicolas Bouchez

01 53 67 36 70
01 53 67 36 74

Analystes-Investisseurs
Presse – Médias